

Publié le 25 avril 2023

Franck Masselus (Chartres Métropole) : « Si les maires veulent continuer à investir sur leur territoire, il leur faudra passer par les Epl ! »

En marge de la publication de la Note de conjoncture des Epl 2023, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) a souhaité donner la parole à Franck Masselus, vice-président de Chartres métropole et adjoint au maire de Chartres, en charge des finances et de la prospective, pour évoquer la situation des Epl chartraines.



Également responsable des relations avec les Entreprises publiques locales (Epl) et président-directeur général de la [Spl Chartres Aménagement](#), Franck Masselus détaille dans le cadre de cet interview les stratégies déployées par les Epl chartraines au cours des derniers mois. Il souligne « la solidité de l'économie mixte locale » dans cette conjoncture.

Comment les Epl ont-elles fait face à la conjoncture, à Chartres et, plus largement, à l'échelle du pays ?

Lire aussi

[La « Note de conjoncture des Epl 2023 : croissance et nuages à l'horizon » est désormais disponible](#)

Rappelons d'abord la difficulté à laquelle tous les acteurs économiques ont été confrontée, Epl ou autres, avec une crise sanitaire imprévisible et l'adoption de mesures gouvernementales qui ont permis de maintenir l'activité à flot. Au sortir de cette crise, la croissance est revenue plus vite que prévue. Mais elle a été contrariée par la crise ukrainienne, sur les prix de l'énergie mais aussi sur

l'approvisionnement en matières premières, impactant ainsi la réalisation de certains chantiers. Or, passé le temps de la digestion de tous ces paramètres, les Epl ont pu repartir sur les mêmes bases, à quelques nuances près.

Comment les 12 Epl chartraines ont-elles vécu cette période ? Comment avez-vous fait face à des menaces de cessation d'activités ?

On peut prendre plusieurs exemples. La [Spl C'Chartres Tourisme](#) est repartie sur de bonnes bases, avec une collecte de la taxe de séjour plus importante qu'avant la crise. Nous avons eu la bonne idée de recapitaliser cette Spl pour lui donner plus de muscle, en sachant que cette période serait passagère et que l'activité retrouverait des couleurs dans les prochains mois. Elle a eu, paradoxalement, le temps de faire mûrir quelques nouveaux projets. Sur le plan culturel, c'est aujourd'hui moins évident de refaire venir du monde dans les équipements.

Du côté de l'aménagement, nous avons été moins impactés. Certains terrains à bâtir ont été vendus plus rapidement, avec l'arrivée de nouveaux acquéreurs. Grâce à la [Sem Synelva Collectivités](#), notre fournisseur en électricité, nous avons pu faire face à la crise énergétique. Le développement de la biomasse, qui chauffe des logements sociaux, l'hôpital de Chartres ou encore l'eau de la piscine, la hausse sur le prix énergétique a été contenue dans des limites raisonnables. Ces crises successives ont montré la solidité de l'économie mixte locale.

Chartres développement immobilier est même devenu un promoteur...

Nous saisissons toutes les opportunités pour faciliter la vie de nos concitoyens. Grâce aux Sociétés civiles de construction vente (Scv), nous entrons dans certaines opérations de promotion pour aider à faire sortir les programmes, en réservant 20 % des constructions au logement social. Il s'agit ainsi de faire baisser les prix pour favoriser un parcours résidentiel aujourd'hui bloqué. C'est une mesure de bon sens.

Comment envisagez-vous l'avenir, à travers notamment la montée en puissance de l'économie mixte locale ?

De plus en plus d'élus, sur notre territoire, dont on savait qu'ils ne portaient qu'un regard lointain sur les Epl, viennent nous voir. Le 11 avril, nous avons organisé une soirée dédiée à la gouvernance de nos satellites, qui sont majoritairement des Epl. 400 élus des 66 communes de la métropole étaient là ! C'est quand même très significatif !

Lire aussi

Brest, Chartres, Strasbourg... la démonstration de force des Epl

Le gouvernement a décalé l'examen du pacte de confiance avec les collectivités, histoire de laisser du temps à ces dernières pour imaginer de nouvelles formes d'investissement sur leur territoire. Je crois inévitable que si les maires veulent continuer à investir sur leur territoire, ils ne soient obligés de passer par les Epl !

[Retrouvez l'ensemble des résultats de l'étude en téléchargeant la Note de conjoncture des Epl 2023](#)